

DES AIDES POUR VOTRE COMMERCERCE !



COMMERCERCE - ARTISANAT - SERVICES



DEVANTURE 

TRAVAUX 

ACCESSIBILITÉ 

SÉCURITÉ 



Vous exploitez un local artisanal ou commercial à Château-Thierry ?

Vous pouvez prétendre à des aides directes du FISAC !

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- ✓ Être une entreprise artisanale, commerciale ou de services
- ✓ Avoir un local commercial en coeur de ville ou quartier prioritaire
- ✓ Être sédentaire et apporter un service à la population locale
- ✓ Avoir un chiffre d'affaires inférieur à 1M € HT/an et moins de 20 salariés
- ✓ Être inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers
- ✓ Être à jour de vos cotisations fiscales et sociales et en situation de viabilité financière

AIDES FINANCIÈRES



2 TYPES DE TRAVAUX

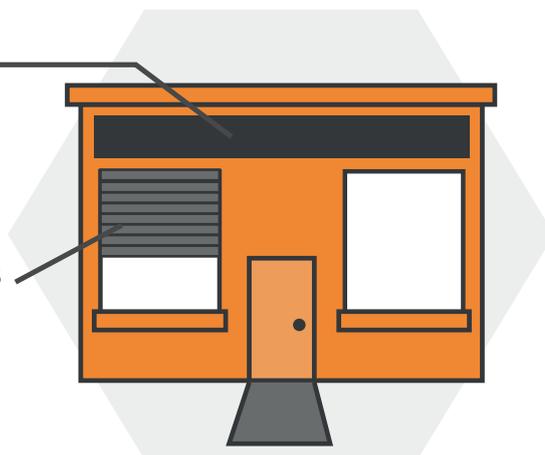
MODERNISATION

Rénovation extérieure
(façades, devantures, enseignes, vitrines, portes d'entrée, toutes menuiseries extérieures)

Mise en place de dispositifs anti-effraction
(volets roulants, grilles)

Acquisition d'équipements professionnels

Modernisation intérieure



ACCESSIBILITÉ

Mise en accessibilité de l'entrée
(changement de porte, rampe d'accès, sonnette)
et des aménagements internes
(sanitaires, tablettes)

Vous avez des projets ?
Vous pouvez prétendre à un
accompagnement par des spécialistes !

TRANSMISSION DE VOTRE ENTREPRISE

Un projet de transmission se prépare plusieurs années à l'avance. Les chambres consulaires vous accompagnent dans ce processus : diagnostic de votre entreprise, réalisation du plan d'action, évaluation, appuis, conseils et recherche d'un repreneur.

	Coût de la prestation	Prise en charge par le FISAC, Ville, CCI/CMA	Reste à charge pour l'entreprise
Accompagnement	750 € HT	600 € HT	150 € HT

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE VOTRE COMMERCE

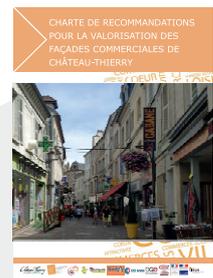
Votre commerce doit respecter les règles d'accessibilité. Les chambres consulaires vous accompagnent dans ces démarches via la réalisation d'un diagnostic et la réalisation des dossiers administratifs liés à cette accessibilité.

	Coût de la prestation	Prise en charge par le FISAC, Ville, CCI/CMA	Reste à charge pour l'entreprise
Diagnostic	470 € HT	376 € HT	94 € HT
Montage des dossiers	300 € HT	240 € HT	60 € HT

FAÇADE COMMERCIALE ET ENSEIGNE

Vous avez un projet de rénovation et/ou de modernisation de votre façade commerciale ou de votre enseigne ? La ville vous offre un accompagnement dédié par le CAUE, avec l'organisation d'un RDV à la Maison Coeur de Ville.

Contact : CAUE - 03 23 79 00 03 / info@caue02.com



Charte disponible sur
www.chateau-thierry.fr

ÉTAPES DU DOSSIER

- 1 **Prise de contact** avec les référents
- 2 **Montage du dossier** d'aides individuelles
- 3 **Accusé de réception**
(ne valant pas accord de la subvention soumis au Comité d'attribution)
- 4 **Présentation du dossier complet** au Comité d'attribution et **notification de la décision**
- 5 Après achèvement des travaux, **transmission des pièces justificatives sollicitées**
- 6 **Contrôle sur pièce et sur place**
- 7 **Versement de la subvention**

CONTACT

Service Urbanisme

03 23 84 86 65

urbanisme@ville-chateau-thierry.fr

Maison Coeur de Ville

25 bis, Grande Rue

02400 Château-Thierry

Tél : 03 75 22 00 00

